



MRC de Maskinongé
Schéma d'aménagement
et de développement
révisé

Légende :

	Périmètres de protection immédiate		Aires d'alimentation des puits (prolongement)
	Périmètres de protection rapprochée		Rues desservies par l'aqueduc
	Périmètres de protection éloignée		Limites de propriété
	Prises d'eau potable de Sainte-Ursule		Limites municipales
	Prise d'eau potable de la Régie de Grand-Pré		Limites de la zone agricole
			Transport électrique

Échelle = 1 : 12 500
Réalisation : Service de
l'aménagement du territoire
Source : Base numérique
M.R.N. 1 : 20 000
© Gouvernement du Québec
Note : Orthophoto aérienne 2016

Plan no.
6.11

Prises d'eau
potable municipales
Sainte-Ursule